

6 Société et Culture

Education/Constat de la rentrée des classes dans l'enseignement public primaire et secondaire

Un fonctionnement en dents de scie, sur fond de malaise

F.B.E.M
Libreville/Gabon

L'EFFECTIVITE ou non des cours dans les établissements scolaires publics de Libreville était pour le moins complexe hier, quelques deux semaines après la rentrée des classes. Tant ces écoles et lycées semblaient fonctionner à plusieurs vitesses. Une complexité qui n'est pas sans rappeler celle de l'année académique elle-même, marquée depuis son entame par une grève des enseignants.

Le constat sur le terrain fait apparaître des établissements publics fortement pénalisés par ladite grève, et qui fonctionnent tant bien que mal. L'exemple le plus frappant est celui du lycée Paul Indjendjet Gondjout où, malgré la présence de plusieurs élèves, de très nombreux enseignants manquaient à l'appel. A telle enseigne que le censeur du premier cycle a reconnu que son établissement n'était qu'à "20 à 30% de son fonctionnement normal". Là-bas, comme dans bien d'autres lycées de la place, un point d'honneur est accordé aux classes d'examen. C'est le mot d'ordre.

Dans un certain nombre d'autres écoles, lycées et collèges, la fréquentation était plus élevée, malgré le mouvement de grève. C'est le cas, notamment, du complexe Léon Mba ou du lycée technique national Omar Bongo. Au lycée national Léon Mba par exemple, sur trois élèves rencontrés, deux affirmaient avoir eu tous leurs cours de la journée. Au lycée d'Application Nelson Mandela, que l'on pouvait classer dans la catégorie



Photo : F.B.E.M

Au lycée Paul Emame Eyeghe, les enseignements se dérouleront normalement toute cette semaine. Ainsi en ont décidé les enseignants. Photo de droite : A l'ancien lycée d'Etat de l'Estuaire, le mot d'ordre de grève est largement suivi.



Photo : F.B.E.M



Photo : F.B.E.M

Au complexe Léon Mba, enseignants et élèves sont présents, quoique l'esprit de la grève rôde.



Photo : F.B.E.M

Dans certains lycées, comme ici à Baraka-mission, bon nombre d'apprenants manquent aussi à l'appel.

des assidus moyens, une responsable a estimé l'effectivité des cours à environ 50%. Expliquant cet état, il a indiqué qu'au-delà même des grèves, l'établissement faisait face à des problèmes internes. Notamment avec des emplois du temps qui tardaient à être définitivement établis. Ce qui pénalisait de nombreuses classes. Ceci, ajouté au fait que quelques enseignants boudaient les nombreuses heures de cours qui leur étaient rajoutées...

Une situation qui trouve sa source, a-t-elle justifié, par le fait que l'ancienne école publique de l'Ens/A, devenue collège, leur a été rattachée. « Mais, dans le même temps, le nombre d'enseignants n'a pas vraiment été renforcé pour faire face à cet afflux », a-t-elle regretté.

Il y a aussi des établissements où, plus que les enseignants, ce sont plutôt les

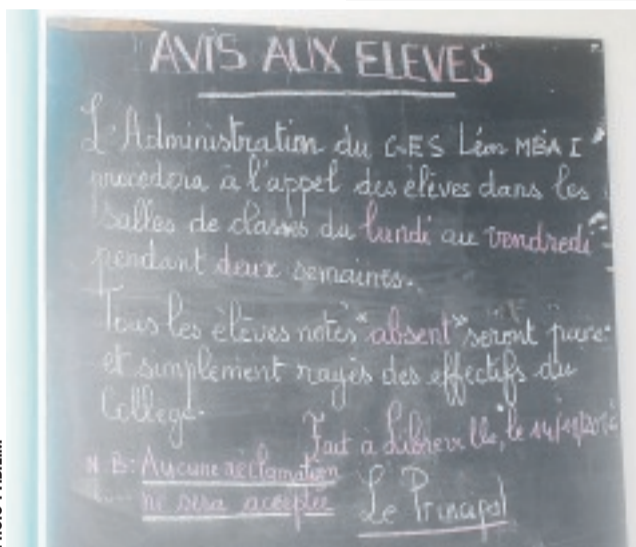


Photo : F.B.E.M

Preuve que les inscriptions ne se font pas au rythme souhaité, certaines écoles menacent les grands absents.

apprenants qui manquaient à l'appel. A l'exemple du collège privé protestant de Baraka-mission. Plusieurs enseignants y faisaient cours hier, dans des salles de classes quasi-vides. Chose curieuse tout de même, les inscriptions

et achats de tenues scolaires se poursuivaient au moment de notre passage. Le proviseur de l'établissement, Bénédicte Flore Kouokam, en a profité pour appeler les élèves à regagner le chemin de classes. Non sans les interpeller

sur le fait que les premiers devoirs se feraient dès cette fin de mois.

Preuve que la réticence des parents et des élèves à prendre le chemin des classes était un phénomène répandu, un message signé du proviseur du collège Léon Mba 1, à l'entrée de l'établissement, menaçant les apprenants d'exclusion, s'ils enregistrent deux semaines d'absence à l'appel journalier.

Il y avait, enfin, des cas de structures qui fonctionnaient de manière isolée. A l'exemple du lycée Paul Emame Eyeghe d'Oloumi, où les professeurs ont décidé, lundi dernier, de manière collégiale, de débiter les cours le lendemain, et de les dispenser sans discontinuité durant cette première semaine. Ceci, pour montrer la preuve de leur bonne foi, croit-on savoir.

REVENDEICATIONS• Une enseignante gréviste a

confié que cette décision avait été votée à la suite d'une demande qui leur a été faite dans ce sens par leur chef d'établissement. Lequel voulait éviter une grève dès l'entame de l'année. Le "contrat" stipule que ces enseignants feraient cours jusqu'à samedi pour montrer leur bonne foi au gouvernement. Pendant ce temps, ils attendraient de voir si leurs revendications syndicales trouvaient un écho auprès des pouvoirs publics.

Des revendications qui portent prioritairement sur « le paiement des vacances, le paiement de la PIP (Prime d'incitation à la performance, ndlr)...S'ils (le gouvernement, ndlr) peuvent solutionner ces questions-là, ce serait déjà un motif d'apaisement que l'on prendra en compte lors de notre réunion du samedi. Parce que c'est ce samedi que nous nous réunirons pour juger de la poursuite ou non de cette démarche de bonne foi », a-t-elle expliqué.

Mais quoiqu'il en soit, il régnait comme un profond malaise parmi le corps professoral au sein de tous les établissements visités par notre équipe de reporters. Même dans ceux où les cours se poursuivent assez timidement. Et si plusieurs enseignants étaient là de manière évidente, de nombreux autres ont dit être venus parce que "fatigués de rester à la maison", ou poussés par "des cas de conscience". Toute chose qui devrait interpeller les pouvoirs publics. Car, comment demander de l'efficacité à un éducateur quand ce qui l'amène en classe n'est plus tant la motivation, mais des raisons nommées ennui, crainte, ou cas de conscience?

Encadrement et formation des formateurs

Quels plans stratégiques pour le Centre de perfectionnement pédagogique ?

I.M.M.
Libreville/Gabon

Le directeur général, Maurice Tsoumbou, et ses collaborateurs viennent de mener une réflexion visant à sortir de sa torpeur cet organe technique du ministère de l'Éducation nationale.

LE Centre de perfectionnement pédagogique (CPP) est une structure technique du ministère de l'Éducation nationale animée par des fonctionnaires chevronnés en matière d'encadrement et de formation des enseignants. Il a pour missions, d'une part, de préparer les dossiers techniques (modules) à soumettre aux for-



Photo : IMM

Photo de famille à l'issue des travaux.

mateurs et, d'autre part, d'assurer, en collaboration avec les administrations scolaires compétentes, l'organisation des sessions de formation continue des différents corps d'administra-

tion et d'enseignement en activité à l'Éducation nationale. L'action du CPP n'est cependant pas perceptible sur le terrain, où elle est vivement attendue par les ensei-

gnants, notamment dans le pré-primaire, le primaire et le secondaire. Mais le directeur général de cette structure pédagogique, Maurice Tsoumbou, affiche sa ferme volonté de changer la donne au cours de cette année académique. Avec ses collaborateurs, à leur siège de Neuf-étages, ils ont dernièrement défini des stratégies pratiques, via l'élaboration d'un plan d'actions annuelles de formation continue des enseignants de tous les niveaux. L'amélioration des résultats scolaires des élèves tant souhaitée par tous passerait, selon lui, par le perfectionnement des instituteurs et professeurs. À cet effet, l'inspecteur Maurice Tsoumbou sollicite de sa tutelle une attention particulière, le CPP étant

considéré par lui comme le parent pauvre des organes techniques du ministère de l'Éducation nationale. A en juger par le dénuement auquel l'entité de Libreville est confinée. De même que celles de Mouila et d'Oyem. Insuffisance des ressources

humaines, financières, matérielles et logistiques, voilà les facteurs qui entraveraient l'action des CPP dans notre pays, notamment dans la formation continue des personnels enseignant et administratif des établissements scolaires.

Agenda

Florentin Moussavou reçoit les syndicats de l'Éducation nationale

AUJOURD'HUI, à 15 heures, le ministre de l'Éducation nationale et de l'Éducation civique, Florentin Moussavou reçoit, en séance de travail, tous les syndicats de l'éducation nationale, à raison de trois représentants par syndicat. Depuis le 31 octobre dernier, date officielle de la rentrée scolaire 2016-2017, l'école gabonaise vit au rythme des menaces et des grèves. La rencontre de cet après-midi sera, à coup sûr, l'occasion d'élaguer les aspérités et de parvenir, pourquoi pas, à un modus vivendi.